

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 18

Artikel: Allons ! Enfants de la patrie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

après de Sapiens, ne comprend pas bien comment vous désirez que votre service soit fait.
— En silence, répond simplement le savant.
Et il ajoute :
« Cette femme ne comprend donc pas le français. »

LE PAUVRE SOLDAT

EST ici une très ancienne chanson ; elle doit dater du temps, déjà lointain, où les Suisses servaient sous les drapeaux étrangers. On l'entend parfois chanter, par les tout vieux, dans ce délicieux pays de Gruyères, où se sont réfugiées, traquées de toutes parts, quelques-unes de nos bonnes traditions.

Le titre : « Le pauvre soldat », est de nous, à défaut du vrai, que nous n'avons pu nous procurer :

C'étaient trois jeunes guerriers, tous trois partis en guerre, Tous trois partis en guerre regrettant leurs amies. (bis).

Le plus jeune surtout regrettait bien la sienne, Regrettait bien la sienne, et il avait raison, (bis). C'était la plus belle fille qu'il y eut dans le canton.

Le plus jeune s'en va trouver son capitaine, « Voyez, mon capitaine, mon cœur est mécontent, Je viens revoir Adèle, fille que j'aime tant. »

Le capitaine lui répond : « Voilà la carte blanche, Voilà la carte blanche avec le passeport, Va-t-en revoir Adèle, puisque tu l'aimes tant. »

Le bon soldat s'en va trouver le père d'Adèle « Bonjour, père z'est mère, frères, sœurs et parents, Je viens revoir Adèle, fille que j'aime tant, »

Le père lui répond : « Ta pauvre Adèle est morte, Son corps est dans la terre, son âme au paradis, Prie bien Dieu pour elle, elle est bien près de Lui. »

Le bon soldat s'en va bien vite au cimetière, « Adèle, réponds-moi, pour la dernière fois, Puisque tu es sous terre, je viens mourir vers toi. »

Adèle lui répond : « Ma bouche est pleine de terre, Ma bouche est pleine de terre et la tienne pleine [d'amour], Revas-t'en z'à la guerre y mourir à ton tour. »

Le bon soldat s'en va trouver son capitaine, « Bonjour, mon capitaine, me voici de retour, Et puisque Adèle est morte, je servirai toujours. »

LES DICTONS DE MAI

Froid mai et chaud juin
Donnent pain et vin.

En mai, blé et vin naît.

En mai, juin et juillet, la bouche baignée et fraîche.

Mai froid n'enrichit personne.

Froid mai, épaisse tourte (gros pain),
Mais peu de vin dans la coupe.

Du mois de mai la chaleur
De tout l'an fait la valeur.

Qui de mai n'attend la fin
Ne sait ce qu'est vendre vin.

Mai jardinier
Ne comble le grenier.

S'il pleut le premier jour de mai,
Les coings, madame, sont cueillis.

Une heure de mai fait perdre les pâles couleurs.

Mai pluvieux marie le labourer et sa fille.

Si le commun peuple dit vrai,
La mauvaise s'épouse en mai.

(Dans l'ancienne Rome, on ne se mariait pas volontiers en mai. Les unions conclues en ce mois passaient pour malheureuses; du moins tenait-on pour certain que les épousées de mai seraient les maîtresses).

Au mai dé Mai et au mai d'oo,
Lo mariadzo ài fou.

Au mai dé Mai
La bagné ài corbé.
Lé plliodz d'au mai dé Mai
Ne se peizou jamé.
Mai trove la ná
Ió Mâ la laichá.
Quan plliau à la St-Urbain (25 mai)
Tota l'annâe lè cordzon mallion bin.
Se plliau lo dzo d' l'Assoeinchon,
Cein mollie dzerbe et tsiron.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

La réclamation d'un condamné.



Je viens d'avoir mes premiers démêlés avec la justice. Jusqu'ici, ma conduite avait toujours été correcte; jamais encore je n'avais encouru les rigueurs de nos autorités; je ne connaissais la valeur des mots « délit » et « contravention » que par le dictionnaire.

Il n'en est plus de même maintenant : j'ai été condamné.

Voici comment :

Je rentrais l'autre soir à bicyclette au logis. Soucieux du règlement, j'avais soigneusement allumé ma lanterne.

Soudain, par suite d'une trépidation trop rude, mon falot s'éteint. J'étais à quelque cent mètres de ma demeure; toutefois, je m'imaginais qu'il était inutile de le rallumer pour un si court espace, et... je continuai mon chemin.

Tout à coup, je m'entends interroger :

« Halte ! descendez ! »

J'obtempère à cette injonction. Un gendarme surgit de l'ombre et me soumet à un bref interrogatoire. Je décline mes nom, prénoms et qualités; j'essaie d'expliquer mon cas et de protester de mon profond respect de la légalité.

« Mon devoir m'oblige à faire rapport. »

Et voilà pourquoi je reçus une citation à comparaître devant M. le préfet.

Au jour dit, je me rends au chef-lieu de district et me présente à l'audience de ce magistrat. Il m'est donné lecture du rapport rédigé en ce style particulier qui caractérise la prose administrative et par lequel il était dûment constaté :

« Que le nommé Bert-Net, chroniqueur, avait été rencontré de nuit, à bicyclette, avec une lanterne non-allumée ;

» qu'il n'avait opposé aucune résistance au représentant de l'autorité qui lui avait enjoint de s'arrêter ;

» qu'il avait essayé de s'excuser en prétendant que sa lanterne venait de s'éteindre et qu'il n'était qu'à peu de distance de son domicile,

» que les faits constatés ci-dessus étaient en contravention avec le concordat sur la circulation des cycles... »

C'était précis, complet, écrasant ! Une condamnation s'imposait. Elle fut prononcée. Toutefois, tenant compte de la pureté de mes intentions, M. le préfet fixa le montant de l'amende qui me fut infligée à fr. 1,50 seulement, plus 15 cent. pour frais de présidence.

J'ai payé sans marchander. Vraiment, c'est pour rien ! J'en suis honteux moi-même ! Pensez un peu :

Par ma négligence, j'ai mis en branle tout l'appareil judiciaire. Le gendarme aura peut-être passé une ou deux heures à rédiger son procès-verbal ; celui-ci a été transmis à la préfecture. L'affaire fut examinée, une citation fut préparée et me fut adressée sous pli chargé. Ce n'est pas tout. Quand j'arrivai à la préfecture un employé m'indiqua la salle d'audience; un autre m'introduisit, puis, pour la modique somme de quinze centimes, Monsieur le préfet, en personne, a bien voulu me donner lecture du

procès-verbal relatant mes méfaits, et a prononcé l'amende; un troisième employé, enfin, a dû se déranger pour en encaisser le montant.

C'est ainsi que pour fr. 1,50 j'ai troublé la quiétude d'une dizaine de paisibles fonctionnaires au moins. Franchement, l'Etat n'a pas fait ses frais avec moi.

Aussi, maintenant que de justiciable je suis redevenu — et demeure hélas — un simple contribuable, je proteste ! L'Etat a fait, en me dressant contravention, une opération financière désastreuse. Aussi je demande formellement que, pour les autres délinquants on augmente les amendes dans une proportion telle qu'elles rapportent au lieu de coûter.

BERT-NET.

LO MENISTRE ET LO SOUNEU

D EIN on veladzo d'au bet d'au canton, prê d'au dé de Noutzâti, lo menistre et lo souneu étant en dierra z'ivâi, et cein dourâve du bein dein z'annâe. Lo menistre trovâve que lo souneu ne fasai pâ prau de fû au pridzo et qu'on lâi dzalâve ti lé demeindze matin.

Lo pourro souneu que fasai tot cein que poave po fère martzi son fû, n'étai pâ conteint d'au menistre, on vilho mauquemoudo, que ne fasai rein que de bordéna.

Onna demeindze matin que fasai on' écrâmena d'au diablio, lo souneu étais zu de bon matin allumâ le fornet d'au pridzo, et, peindeint que boulâve, l'étai allâ bâire on vêtrazon à la pinta. Quand ie fu revenu po remettre d'au boîte au fornet, ie traove lo menistre que fourgueâne lâve le fû et que tot étais étient !

Lo souneu, tot rodze d'colère, sé met à d'ore au menistre :

— Vo n'ai rein à veni m' rebouilli mon fû, alla vo z'ein tzi-vo ! Vo n'ai d'aillieu rein a fère au pridzo devant que l'auoso souâ ! C. P.

Lausanne en l'air.

Le comité directeur des journées lausannoises d'aviation (3, 4 et 5 juin), a fait beaucoup de travail depuis plus de quatre mois. Si le temps est favorable, on peut prédire à ces journées le plus grand succès.

Le comité a engagé trois aviateurs suisses et un aviateur français. C'est d'abord, le Vaudois Faillou-baz, dont on connaît l'habileté et l'audace. Son appareil sera un biplan Dufaux. Puis l'aviateur Wyss, sur un monoplan Blériot, et Taddeoli, sur monoplan Morane.

La France, berceau de l'aviation, sera représentée par l'aviateur Barra, de Paris, sur biplan Maurice Farman. Le pilote Barra est professeur d'aviation à l'école Farman. Il a fait plusieurs meetings et remporté de nombreux prix.

Pour rappeler les débuts de l'aéronautique, le comité a engagé un acrobate de première force, qui fera des exercices de trapèze, au-dessous d'une montgolfière qu'il abandonnera, à un moment donné, pour se laisser choir en parachute.

L'emplacement choisi est aux Plaines-du-Loup, devant la ferme de la Blécherette. Il y aura des hangars pour les aéroplanes, deux cantines et de la musique. Le service d'ordre sera assuré par trente dragons. Un programme officiel est en préparation; deux cartes postales-tombola seront vendues avec, pour primes, des ascensions en ballon.

De nombreux prix sont déjà offerts de divers côtés.

Enfin, une belle affiche, due à un jeune artiste lausannois, plein de talent, M. Arnold Cuénod, vient de sortir de presse.

ALLONS ! ENFANTS DE LA PATRIE

Nous avons, samedi dernier, parlé de la Marcellaise, à propos de l'attitude que doit prendre tout bon citoyen, lorsqu'ont retenu les accents du chant national. Tout le monde, debout !

Eh bien, Michelet a consacré à Rouget de Lisle et à la Marseillaise une page de son *Historie de France*, où il résume, dans une langue merveilleuse, l'influence exercée dans le monde entier par l'immortel chant de la Révolution. Rappelons-la, cette page.

* * *

« Ce qui rendait sublime l'esprit, le grand souffle au moment sacré, c'est qu'à proprement parler, ce moment n'était pas militaire. Il fut héroïque. Par dessus l'élan de la guerre, sa fureur et sa violence, planait toujours la grande pensée, vraiment sainte, de la Révolution, l'affranchissement du monde.

« En récompense, il fut donné à la grande âme de la France, en son moment désintéressé et sacré, de trouver un chant qui, répété de proche en proche, a gagné toute la terre. Cela est divin et rare d'ajouter un hymne à la voix des nations.

» Il fut trouvé à Strasbourg, à deux pas de l'ennemi. Le nom que lui donna l'auteur est le *Chant de l'Armée du Rhin*. Trouvé en mars ou avril, au premier moment de la guerre, il ne lui fallut pas deux mois pour pénétrer dans toute la France. Il alla frapper au fond du Midi comme un violent écho, et Marseille répondit au Rhin. Sublime destinée de ce chant ! il est chanté des Marseillais à l'assaut des Tuilleries, il brise le trône au 10 août. On l'appelle *La Marseillaise*, il est chanté à Valmy, affirme nos lignes flottantes, effraye l'aigle noire de Prusse. Et c'est encore avec ce chant que nos jeunes soldats novices gravirent le coteau de Jemmapes, franchirent nos redoutes autrichiennes, frappèrent les vieilles bandes hongroises, endurcies aux guerres des Turcs. Le fer ni le feu n'y pouvaient ; il fallut pour briser leur courage, le chant de la Liberté.

» De toutes nos provinces, celle qui ressentit le plus vivement le bonheur de la délivrance, en 89, ce fut celle où étaient les derniers serfs, la triste Franche-Comté.

» Un jeune noble franc-comtois, né à Lons-le-Sauvage, Rouget de Lisle était officier de génie à 20 ans. Il était alors à Strasbourg, plongé dans l'atmosphère brûlante des bataillons de volontaires qui s'y rendaient de tous côtés. Il faut voir cette ville, en ces moments, son bouillonnant foyer de guerre, de jeunesse, de joie, de plaisir, de banquets, de bals, de revues, au pied de la flèche sublime qui se mire au noble Rhin ; les instruments militaires, les chants d'amour ou d'adieu, les amis qui se retrouvent, se quittent, s'embrassent aux places publiques. Les femmes prient aux églises, les cloches pleurent et le canon tonne, comme une voix solennelle de la France à l'Allemagne.

» Ce ne fut pas, comme on l'a dit, dans un repas de famille, que fut trouvé le chant sacré. Ce fut dans une foule émue. Les volontaires partaient le lendemain. Le maire de Strasbourg, Dietrich, les invita à un banquet où les officiers de la garnison vinrent fraterniser avec eux et leur serrer la main. Les demoiselles Dietrich, nombre de jeunes demoiselles, nobles et douces filles d'Alsace, ornaient ce repas d'adieu de leurs grâces et de leurs larmes. Tout le monde était ému ; on voyait devant soi commencer la longue carrière de la guerre de la liberté, qui trente ans durant, a noyé de sang l'Europe. Ceux qui siégeaient au repas n'en voyaient pas tant sans doute. Ils ignoraient que, dans peu, ils auraient tous disparu, l'aimable Dietrich, entre autres, qui les recevait si bien, et que toutes ces filles charmantes dans un an seraient en deuil. Plus d'un, dans la joie du banquet, révait sous l'impression de vagues pressentiments, comme quand on est assis, au moment de s'embarquer au bord de la grande mer. Mais les cœurs étaient bien haut, pleins d'élan et de sacrifices, et tous acceptaient l'orage. Cet élan commun qui soulevait toute poitrine d'un égal mouvement aurait eu besoin d'un rythme, d'un chant qui soulageait les cœurs. Le chant de la Révolution, colérique en 92, le *Ça ira* n'allait plus à la douce et fraternelle émotion qui animait les convives. L'un deux la traduisit : « *Allons !* ».

» Et ce mot dit, tout fut trouvé. Rouget de Lisle, c'était lui, se précipita de la salle, et il

écrivit tout, musique et paroles. Il rentra en chantant la strophe : « Allons ! enfants de la Patrie ! » Ce fut comme un éclair du ciel. Tout le monde fut saisi, ravi, tous reconnaissent ce chant, entendu pour la première fois. Tous le savaient, tous le chantèrent, tout Strasbourg, toute la France. Le monde, tant qu'il y aura un monde, le chantera à jamais.

» Si ce n'était qu'un chant de guerre, il n'aurait pas été adopté des nations. C'est un chant de fraternité ; ce sont des bataillons de frères, qui pour la sainte défense du foyer, de la Patrie, vont ensemble d'un même cœur. C'est un chant qui, dans la guerre, conserve un esprit de paix. Qui ne connaît la strophe sainte : « *Epargnez ces tristes victimes !* ».

» Telle était bien, alors, l'âme de la France, émue de l'imminent combat. »

Jean-Louis Guintz et les truites.

Jean-Louis Guintz, d'amusante mémoire, rentrait un jour, par le chemin de fer, de Vufflens-la-Ville à Lausanne. Il avait durant deux jours promené sa ligne sur le cours de la Venoge, sans que la plus modeste truite ait voulu mordre à l'appât.

« Ces truites de la Venoge viennent tellement gourmandes, dit-il à quelqu'un, qu'elles n'ont rien voulu de mes amarces ; j'en avais pourtant qui étaient de vraies pastilles ; rien n'y a fait. Je crois que même que si j'avais eu des beignets bien dorés elles n'auraient pas mordu ! »

Un autre jour, Jean-Louis Guintz expliquait à un collègue qu'il était absolument inutile d'aller pêcher par le beau temps qu'il faisait alors.

« L'eau est si claire, ajouta-t-il, que ces charrettes de truites voient déjà les pêcheurs quand ils descendent à la gare de Cossonay ; elles vont le redire aux autres et elles se cachent toutes dans les trous ! »

Ces deux répliques du père Guintz sont extraites d'une amusante brochure, qui en est déjà à sa troisième édition et dans laquelle M. A. Huguenin, rédacteur de la *Feuille d'Avis de Renens*, a raconté la vie peu banale du philosophe de la *Villa des Orties*.

Cette amusante brochure, ornée de 10 illustrations, se vend fr. 1,50 dans toutes les librairies, papeteries et kiosques. Une partie du produit de la vente sera affectée aux frais d'érection d'une modeste pierre sur la tombe du père Guintz, au cimetière de la Sallaz, à Lausanne.

Attrapé ! — On connaît l'amusante histoire du bon client qui, allant consulter un médecin célèbre, accoutumé à faire payer sa première consultation 100 francs et les autres 40, dit audacieusement en pénétrant dans le cabinet du maître :

— C'est encore moi, docteur.

Mais la fin de l'histoire est moins connue.

Le docteur, aussi malin, lève le nez et, ne reconnaissant pas son client, pense :

— Toi, mon gaillard, tu veux te payer ma tête ; ça ne prendra pas.

Puis sans manifester aucune surprise, il répond simplement :

— C'est bien. Déshabillez-vous.

— Pas avant la petite formalité, répond le client, qui sort deux louis et les met sur la table.

Le docteur acquiesce d'un signe de tête, et palpe, retourne, ausculte le bonhomme, qu'il fait tousser, cracher, souffler. Puis de l'air le plus naturel du monde, tandis que son malade se rebille, heureux que sa supercherie ait si bien réussi :

Ca ne sera rien, mon cher Monsieur ; vous n'avez qu'à continuer le traitement que je vous ai indiqué la première fois.

Deux sous. — Un monsieur prend un journal et paie avec une pièce de deux francs.

La marchande. — Je n'ai pas de monnaie ; vous payerez demain en passant.

Le monsieur. — Et si je suis écrasé aujourd'hui ?

La marchande. — Ah ! ben ! après tout, la perte ne serait pas grande.

Curiosités arithmétiques.

Propriété du nombre 37.

Ce nombre, multiplié par 3 ou par un multiple de 3, jusqu'à 27, a la propriété de donner pour produit trois chiffres absolument semblables :

$37 \times 3 = 111$	or	$3 \times 1 = 3$
$37 \times 6 = 222$	»	$3 \times 2 = 6$
$37 \times 9 = 333$	»	$3 \times 3 = 9$
$37 \times 12 = 444$	»	$3 \times 4 = 12$
$37 \times 15 = 555$	»	$3 \times 5 = 15$
$37 \times 18 = 666$	»	$3 \times 6 = 18$
$37 \times 21 = 777$	»	$3 \times 7 = 21$
$37 \times 24 = 888$	»	$3 \times 8 = 24$
$37 \times 27 = 999$	»	$3 \times 9 = 27$

Il résulte de là que l'on peut toujours abréger la multiplication de 37 par un multiple de 3 inférieur à 27. Il suffit de multiplier le dernier chiffre du multiplicande par le dernier chiffre du multiplicateur et d'écrire trois fois le dernier des chiffres qui constituent ce produit.

De plus, en multipliant par 3 le dernier chiffre du produit, on reconstitue toujours le chiffre qui représentait le multiplicateur.

On pourra donc se borner à diviser le multiplicateur par 3 et à écrire trois fois, à côté l'un de l'autre, le quotient de la division.

Exemple : Soit à multiplier 37 par 15, on dira 15 : 3 = 5 ; donc $37 \times 15 = 555$.

Théâtre. — Le grand succès de la semaine au Théâtre, c'est *Les Saltimbambques*, de Ganne. Que de gaieté, quel entrain endiable ! Quelle jolie musique, aussi, à laquelle ont collaboré l'humour et le sentiment. Interprétation et mise en scène impeccables.

On les redonne demain soir, dimanche. Il y aura foule.

Mardi, ce sera une nouveauté, *Le petit Chaperon rouge*, 3 actes et 4 tableaux de Léon Serpette.

— Mercredi, troisième et dernière représentation populaire. — Vendredi 12 mai, *Les Mousquetaires au couvent*, de Varney.

C'est, on le voit, du plaisir en perspective.

* * *

Kursaal. — Au Kursaal, nous aurons ce soir la première de la revue locale annuelle, attendue toujours avec impatience. Son titre : *Rien ne va plus !* ses auteurs : MM. C. Shayr, G. T., et P. Tapie. Adaptations musicales de M. Gh. Michel, et décors nouveaux de M. Vanni ; 120 costumes neufs de Mme Tapie,

Les tableaux : 1. La jungle, place de Milan ; 2. Le Président Fallières à Lausanne ; 3. La place Chauderon ; 4. L'Exposition d'agriculture ; 5. Les dessous de Lausanne ; 6 et 7. Parodies de Chalaméon ; 8 et 9. Le vieux et le nouveau marché.

Les principaux rôles sont joués par MM. Ridon, Delesvaux, De Mey ; Mmes Schneider, Frano, Manville, etc. Il y a 5 ballets.

Dimanche 7, première matinée à 2 heures ; et dimanche. Le soir, à 8 heures.

* * *

Lumen. — Le théâtre « Lumen » n'a pas désempli de toute la semaine. Affaire de nouveauté, de curiosité, direz-vous ? D'accord. Mais quand on y est allé, on y retourne. Aux attractions d'une salle élégante, spacieuse, confortable, où, de toutes les places on voit entièrement la scène, s'ajoutent ceux d'un spectacle très varié, toujours intéressant et instructif. Depuis vendredi, le programme a été entièrement renouvelé.

Demain dimanche, matinée et soirée.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO